

Mairie-Info

En direct de la mairie de

Chaveignes

Numéro 31 - Décembre 2015



MOT DU MAIRE

2015 s'estompe !!!

Que retenir de cette année « chaude » au sens propre du terme. Comment oublier son début et sa fin quant aux événements qui ont touché beaucoup d'entre nous. Bien sûr, je fais référence aux attentats meurtriers et sanglants de « Charlie » et du « Bataclan » notamment. Comment pouvons-nous lutter contre le fanatisme extrême, sinon par la solidarité et le droit de vivre !!!

Restons malgré tout, dans cet élan de vie qui interroge et nous inquiète aujourd'hui par des changements radicaux. Je veux évoquer les mouvements imposés par l'Etat :

- ✓ réunion des 3 cantons (Sainte Maure de Touraine, L'Ile-Bouchard, Richelieu).
Sainte Maure de Touraine en est le chef-lieu.
- ✓ mariage forcé des intercommunalités de moins de 15 000 habitants (Loi NOTRE oblige) avec la proposition sur un nouveau périmètre géographique pour une seule intercommunalité de 65 000 habitants qui comprend Chinon, Richelieu, L'Ile-Bouchard, Sainte Maure de Touraine, Azay Le Rideau. Un simple « AVIS » a été demandé aux collectivités dans un espace temps plus que restreint !! Concertations limitées ... Dans quelques mois, décision préfectorale ?

Comme vous pouvez le constater les choses bougent plus que vite. Espérons que ce soit dans le bon sens et au bénéfice de ceux qui font vivre notre région.

Ceci n'empêchera pas notre collectivité de continuer pour les années à venir les actions prévues telles que le fleurissement, l'éclairage public, les aménagements routiers et sécuritaires, les animations et fêtes locales ... Pour mémoire, en 2016, on fêtera les 20 ans de notre Marché Fermier—Marché Gourmet !!!

Encore une fois, merci à toutes celles et ceux qui contribuent et qui ont contribué dans les années passées à animer notre vie Chaveignaise et à mettre en place certaines festivités.

Enfin, je vous invite à venir nombreux pour la cérémonie traditionnelle des vœux qui se déroulera le 22 janvier 2016 à 19 h 30 dans la salle des Fêtes.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Je vous souhaite santé, paix, joie et bonheur pour cette nouvelle année 2016.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

Sommaire

Délibérations municipales p 4 à 6

Budget et finances	p 4
Voirie	p 5
Eclairage public	p 5
Assainissement des eaux usées	p 5
Eclairage public	p 5
Bâtiments	p 5
Matériel	p 5
Cimetière	p 6
Fiscalité	p 6
Intercommunalité	p 6
Divers	p 6

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS p 7

Présence verte services.....	p 7
------------------------------	-----

Les délégations..... p 8 à 14

La Communauté de Communes du Pays de Richelieu	p 8 et 9
Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable	p 10
Le SMICTOM	p 11
Distribution des sacs poubelles	p 11
Le Parc naturel Régional Loire-Anjou-Touraine	p 12 et 13
Le Syndicat d'Energie d'Indre et Loire	p 14

Les associations..... p 15 à 17

Club de la Bonne Entente	p 15
Chaveignes Accueil	p 15
Comité des Fêtes	p 16 et 17

Informations Diverses..... p 18 à 28

Calendrier des manifestations	p 18
Tarifs de la salle des fêtes	p 18
Liste électorale	p 19
Résultats des élections régionales 2015 à Chaveignes	p 19
Avis aux nouveaux arrivants	p 19
Etat civil.....	p 19
Le recensement et la journée défense et citoyenneté	p 20
Aménagement de la voirie communale	p 21
Le cimetière	p 22
Vente de bois	p 22
Les frelons asiatiques	p 23
Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.....	p 24
Urbanisme.....	p 24
La CAUE Touraine, des conseils architecturaux gratuits.....	p 25
L'Agence Locale de l'Energie d'Indre-et-Loire.....	p 25
Infos pratiques.....	p 26
Site Internet et page Facebook de Chaveignes	p 26
Le marché fermier - marché gourmet 2015	p 27
Coordonnées de la mairie, permanences du Maire et horaires du secrétariat	p 28

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

BUDGET ET FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2014

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 156 699.56 €
Dépenses de l'exercice	343 100.83 €
Recettes de l'exercice	464 959.92 €
Résultat de clôture	+ 278 558.65 €

Section d'investissement

Résultat reporté	- 109 646.00 €
Dépenses de l'exercice	127 940.50 €
Recettes de l'exercice	148 159.89 €
Résultat de clôture	- 89 426.61 €

Restes à réaliser

Dépenses	50 000.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat définitif	139 426.61 €

Budget 2015

Section de fonctionnement équilibrée

en recette et en dépense à : 581 151.04 €

Section d'investissement équilibrée

en recette et en dépense à : 318 726.61 €

TAUX DES TAXES

Maintien des taux des taxes pour 2015 comme l'année précédente :

Taxe d'habitation	13.25 %
Taxe foncière (bâti)	11.55 %
Taxe foncière (non bâti)	35.87 %

VOTE DES SUBVENTIONS

Chaveignes Accueil	152 €
Club de la Bonne Entente de CHAVEIGNES	152 €
Comice du Monde Rural CHINON	60 €
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES	400 €
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES pour le feu d'artifice	1 300 €
Syndicat de Chasse de CHAVEIGNES	300 €
Prévention Routière	50 €
Safraniers de Touraine	152 €
CPIE	30 €
CFA Joué Les Tours	150 €
Foyer Social Collège Saint Charles Thouars	50 €

PARTICIPATIONS AUX ECOLES

Richelieu	11 386.00 €
Champigny Sur Veude	735.00 €
SI La Tour—Luzé	680.72 €
Participation à l'école privée du Sacré Cœur de Richelieu, dans les mêmes conditions que pour l'école publique de Richelieu, 432 € pour un élève de primaire et de 577 € pour un maternel.	
Sacré Cœur de Richelieu	4 897.00 €



ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2014

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 89 709.72 €
Dépenses de l'exercice	66 580.02 €
Recettes de l'exercice	64 546.87 €
Résultat de clôture	+ 87 676.57 €

Section d'investissement

Résultat reporté	+ 264.80 €
Dépenses de l'exercice	20 520.71 €
Recettes de l'exercice	19 548.90 €
Résultat de clôture	- 707.01 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat définitif	- 707.01 €

Budget 2015

Section de fonctionnement équilibrée

en recette et en dépense à : 150 969.56 €

Section d'investissement équilibrée

en recette et en dépense à : 21 807.01 €

LOTISSEMENT

Compte administratif 2014

Section de fonctionnement

Résultat reporté	- 140 190.23 €
Dépenses de l'exercice	31 300.99 €
Recettes de l'exercice	49 300.99 €
Résultat de clôture	- 122 190.23 €

Section d'investissement

Résultat reporté	+ 112 837.61 €
Dépenses de l'exercice	38 673.14 €
Recettes de l'exercice	20 747.75 €
Résultat de clôture	+ 94 912.22 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat définitif	+ 94 912.22 €

Budget 2015

Section de fonctionnement équilibrée

en recette et en dépense à : 157 890.23 €

Section d'investissement équilibrée

en recette et en dépense à : 121 012.22 €

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL

Demande du concours du Receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable avec une indemnité de conseil au taux de 100 % par an et une indemnité de confection des documents budgétaires attribuée à Bertrand VIANO, Receveur municipal.

VOIRIE

PROJETS COMMUNAUX 2015

Dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Solidaire, une subvention de 20 000 € pour la voirie est attribuée à la commune.

La collaboration de l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales) pour les projets d'aménagement de la Coupure du Parc afin de sécuriser cette zone (Intermarché, maison des producteurs...) et de différentes zones (cheminements vers la voie verte, pistes cyclables ...) est demandée.

La portion du rond-point jusqu'à l'entrée de Richelieu passera en voie communale après la réalisation de la déviation. Il sera demandé au Conseil Départemental de réaliser les travaux d'aménagement avant le passage en voie communale.

TRAVAUX DE VOIRIE « ALLEE DE VERRIERES »

Bureau d'études retenu pour la maîtrise d'œuvre : Aménagement du Territoire et Environnement pour un montant de 3 500.00 € HT

Entreprise retenue pour les travaux : HEGRON pour un montant de 63 724.00 € HT avec la passation d'une MAPA (marché à procédure adaptée)

ECLAIRAGE PUBLIC

TRANSFERT DE LA COMPETENCE AU SIEIL

Transfert complet de compétence «Eclairage Public», maintenance et maîtrise d'ouvrage des travaux au SIEIL (Syndicat d'Energie d'Indre et Loire). Pendant toute la durée du transfert de compétence, le patrimoine existant en éclairage public sur la commune est mis à disposition du SIEIL. Il prend en charge les assurances nécessaires à l'exercice de cette compétence qui ne peut être reprise avant 5 ans à compter de la date du présent transfert. Les contrats de fourniture d'énergie restent à la charge de la commune

Contributions financières :

- ✓ maintenance : un montant fixé en fonction du nombre d'habitants (soit 228.00 €) et un coût au point lumineux (16.25 € HT l'unité, soit 1 236.96 € HT pour les 151 points lumineux sur la commune).
- ✓ travaux neufs : coût fixé par délibérations concordantes du SIEIL et de la commune.

LAMPES A VAPEUR DE MERCURE

Remplacement par le SIEIL des 54 lanternes concernées sur tout le territoire avec un coût total de 13 500 €

LAMPADAIRES

Reprise gratuite de 5 lampadaires que le STA doit supprimer au rond-point

ASSAINISSEMENT

ENTRETIEN DU RESEAU

Signature d'une convention de prestations de services (avec possibilité d'options si nécessaire) avec l'Entreprise SOGEA pour un montant de 3 500 € HT annuel.

STATION D'EPURATION DE RICHELIEU :

Suite à un dysfonctionnement sur le réseau assainissement dû à un volume d'eaux parasites important déversé dans la station d'épuration de la Commune de Richelieu, le conseil municipal donne un accord de principe pour l'intervention de la société SAFEGE pour un coût de 13 550 € HT et décide de demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau (50 à 60%).

RAPPORT ANNUEL

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2014.

BATIMENTS

- ✓ Travaux de peinture (4 portes du rez-de-chaussée de la mairie, 3 fenêtres des toilettes publiques, plinthes de la salle des fêtes) par l'entreprise Emmanuel ROY pour un montant de 1 080.00 € TTC
- ✓ Vitrification du parquet de la salle des fêtes par l'entreprise Emmanuel ROY pour un montant de 2 375 € TTC.
- ✓ Isolation des combles de la mairie et de la salle des fêtes par l'Entreprise ISOLA SUD-OUEST pour un montant total HT de 385 € (travaux et participation financière déduite)

MATERIEL

Tondeuse acquise pour un montant de 500 € TTC.





CIMETIERE

- ✓ 16 tombes ont été relevées
- ✓ Création d'un columbarium 6 cases (3 808,33 € HT) et 4 cases urnes (169.96 € HT la case urne).

FISCALITE

EXONERATION TAXE FONCIERE

Exonération de taxe foncière des logements achevés à compter du 1^{er} janvier 2009 dont le niveau élevé de performance énergétique globale est supérieur à celui qu'impose la législation en vigueur avec un taux d'exonération à 50 % sur une durée de 5 ans.

INTERCOMMUNALITE

ADHESION DE LA CCPR A TOURAINE CHER NUMERIQUE

Suite à la prise de la compétence par la Communauté de Communes du Pays de Richelieu en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Richelieu au Syndicat Mixte Ouvert Touraine Cher Numérique qui gère et met en œuvre les projets d'aménagement numérique du territoire.

PROJET DE SCHEMA DE MUTUALISATION DE SERVICES

Approbation du projet de schéma de mutualisation de services établi par la Communauté de Communes du Pays de Richelieu.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Approbation du projet de regroupement des Communautés de Communes de Chinon, Vienne et Loire, du Bouchardais, de Ste Maure de Touraine, du pays d'Azay le Rideau et du pays de Richelieu avec 8 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

SIAEP DE LA REGION DE COURCOUÉ RAPPORT SUR L'EAU

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'adduction en eau potable pour l'année 2014 rédigé par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) de la Région de Courcoué.

DIVERS

CESSION DU CR N° 34

Cession, après avis favorable du commissaire enquêteur, du Chemin Rural n° 34 à Mr et Mme CALLU Adrien, propriétaires de « La Maison Neuve » à CHAVEIGNES, au prix de 1 € le m², soit 770 €. Les frais de géomètre sont à la charge de l'acheteur.

LOGICIELS

Renouvellement du contrat avec la Société SEGILOG, d'une durée de 3 ans pour les prestations suivantes :

- « Cession du droit d'utilisation » : 1 854.00 € HT/an
- « Maintenance et Formation » : 206.00 € HT/an

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

- ✓ Achat de bacs
- ✓ Jachère fleurie d'un coût pour la commune de 70 € déduction faite de la participation de 50 %.

VENTE DE BOIS

Vente de bois à l'entreprise SAJEB de Saint Léger de Montbrun : 463 pins et 2 peupliers (lot estimé à 25 138 €) avec en supplément de 3.50 € le stère pour la trituration.

FESTIVITES

08 Mai : reconduction du banquet et délégation à Alain MONTAS pour son organisation.

Animations pour le marché fermier : groupe de 3 musiciens pour 1 048 € et location d'un petit train chenille pour un montant de 750 €.

PROJET EOLIEN

SUR LA COMMUNE DE NUEIL SOUS FAYE (VIENNE)

Acceptation du projet soumis à enquête publique pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Nueil-sous-Faye, par la SNC Ferme Eolienne de Nueil-Sous-Faye, après vote à bulletins secrets, (7 contre et 8 pour).

JEUX OLYMPIQUES - PARALYMPIQUES D'ETE 2024

Soutien à la candidature de la Ville de Paris pour l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.





Centre communal d'Action Sociale – CCAS

Cette année encore le Centre Communal d'Action Sociale a répondu à quelques demandes d'aide, a organisé une rencontre conviviale le 11 novembre en invitant les personnes âgées de plus de 70 ans autour d'un repas et a participé le 12 décembre au goûter des enfants lors de la venue du Père Noël.

Le 14 avril 2015 les subventions aux associations à but social ont été votées (nouvelle compétence cette année) :

ADMR.....	150 €	ASSAD.....	150 €
FLES.....	100 €	Lire et dire.....	50 €
Mission locale.....	150 €	Restos du cœur.....	250 €

Un partenariat avec **Présence Verte** de Tours pour la télé assistance a déjà été signée depuis plusieurs années.

Une réflexion a été menée afin de signer un partenariat entre la commune et l'association **Présence Verte** de Poitiers de façon à promouvoir les repas à domicile. Ces repas sont proposés sans limite d'âge (pas de minimum). Il suffit de joindre le service et de commander des repas qui sont livrés au maximum trois fois par semaine (mais cela peut-être moins). Il est cependant nécessaire de prévoir un réfrigérateur et d'en faciliter l'accès en cas d'absence. Le choix des menus : à la carte, pré-établis, régime (pauvre en sucre, en sel ou les deux), avec des aliments coupés fin (en cas de bras cassé) ou hachés (en cas de perte du dentier !). Tous les renseignements sont disponibles à la mairie.

Le CCAS vous présente ses vœux pour que l'année 2016 vous soit agréable.



présence verte services
libres d'être actifs

L'association réactive et proche de vous !

Le portage de vos repas à domicile

Nouveau !
Repas à la Carte

- ✓ Des repas cuisinés, équilibrés
- ✓ Respectant les régimes
- ✓ Possibilité de mouliner, hacher ou couper fin votre plat !



PRESENCE VERTE SERVICES
37, rue du Touffenet - 86 000 POITIERS

05 49 44 59 99
www.presenceverteservices.com

Maison de santé

Acquisition d'un appareil de télé-échographie pour la maison de la santé par la CCPR. Cet appareil serait loué à la société créée par les médecins. Coût de l'opération : 65 016 €. Le Conseil Départemental participe à hauteur de 30% et le Conseil Régional à 50%.



Schéma départemental de coopération intercommunale

Le projet proposé par Mr le Préfet permettrait à un « grand Chinonais » de conserver un équilibre entre une agglomération puissante d'un côté et un Lochois regroupé de l'autre côté. Aussi, ce territoire serait cohérent avec celui du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais au sein duquel les communautés de communes travaillent déjà autour de projets et de politiques communs : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour des orientations stratégiques, le Programme Local de l'Habitat (PLH), le programme Leader (soutien à des projets innovants contribuant au développement rural du territoire), le dispositif OCMACS pour l'économie, le Contrat Local de Santé. Ce grand territoire laisse perplexes beaucoup d'élus par le fait de l'éloignement des services, de la perte de l'identité des territoires, du devenir des syndicats et de l'impact que cette réorganisation aura sur le coût des services à la population.



Budget communication

Prévisionnel : 31 510 €

Ordures ménagères

Prévisionnel déchèterie : 182 000 €
Prévisionnel collecte : 567 000 €
Sacs poubelles + divers : 250 000 €
Annulations de titre : 5 000 €

Programmation culturelle

Coût en 2015 : 39 000 €
Prévisionnel 2016 : 36 200 €
Huit spectacles sont prévus pour l'année 2016.

Révision du Contrat de Pays du Chinonais à mi-parcours : l'enveloppe initialement allouée au Richelais s'élevait à 797 400€.

Le conseil communautaire propose au syndicat la répartition comme suit:

Fonds THB (Très Haut Débit) : 26 237 €

Voie verte : 600 000 €

Télé-échographie : 21 600 €

Boucles vélo : 9 400 €

PLH : 11 000 €

Boucles équestre : 2 000 €

Projet d'isolation : 12 500 €

Taux d'imposition et produit fiscal attendu 2015 (Pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2015)

Taxes	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	4,580 %	385 407 €
Taxe foncier bâti	1,280 %	76 058 €
Taxe foncier non bâti	3,300 %	39 171 €
Cotisation foncière des entreprises	19,810 %	184 428 €

Voie verte

Maitrise d'oeuvre et prestations techniques:

L'appel à candidatures a recueilli 13 dossiers. Trois d'entre eux ont été auditionnés.

Le calendrier fixé prévoit la phase d'études avant travaux d'octobre 2015 à mai 2016.

Les travaux pourraient s'effectuer en deux temps :

- ✓ le déferrement et le traitement des traverses de février à mars 2016.
- ✓ les travaux de la voie verte de juin à décembre 2016.

Les actions de développement économique

« L'aménagement, la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. »

Zone d'activité	Surface totale	Nombre d'entreprises	Nombre d'emploi
Richelieu Champigny	25,9 km ²	17	209
Ligré	1,5 km ²	1	8
Braslou	6,8 km ²	5	45
Jaulnay	3,4 km ²	1	12

Maison de l'emploi et de la formation

Elle bénéficie d'une subvention annuelle de 15 000 € pour son fonctionnement et de la mise à disposition des locaux à titre gracieux sur la zone Richelieu / Champigny-sur-Veude.

Elaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2015 - 2021 de la communauté de communes du Pays de Richelieu

Synthèse du diagnostic :

Le nombre de ménages a augmenté de 0,5% entre 1999 et 2010,

Les personnes de 80 ans ou plus vivant seule représente 41% de la population,

Les ménages d'une personne 18,5 %,

Le nombre de famille monoparentale diminue (14%),

Le revenu moyen des ménages s'élève à 19 947€, soit 4 533€ de moins que la moyenne départementale.

Composante du parc de logements

En 2010, il est recensé 4 913 logements sur la CCPR auquel s'ajoutent 53 logements neufs réalisés depuis soit un total de 4 966 logements fin 2012.

Les résidences principales 3 687 en 2010

Les résidences secondaires 768

Les logements vacants 421

Le logement des personnes âgées et à mobilité réduite :

✓ A Richelieu : un EHPAD de 95 lits dont le taux d'occupation atteint 98% en 2013

✓ A Marigny-Marmande, la résidence « Saint Vincent » de 21 lits dont le taux d'occupation atteint 94% en 2013.

Votre Délégué communautaire
Eric Devijver

SIAEP de la Région de Courcoué

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable



Vers une fin programmée...

Le SIAEP de la région de Courcoué regroupe actuellement les communes de Brizay, Chaveignes, Chézelles, Courcoué et La Tour Saint Gelin soit 1855 abonnés. Cette structure qui comprend dix membres (deux par commune) devrait rester ainsi jusqu'au 01 janvier 2018. Par la suite, tous les syndicats d'eau devraient se regrouper, ceci à la demande de Monsieur le Préfet malgré le vote contraire de chacun des syndicats (pour nous le vote du 02 décembre 2015 est un vote négatif à l'unanimité). Depuis 2013, les deux syndicats de Courcoué et de Richelieu ont regroupé leur bureau dans la Grande Rue à Richelieu, se partageant le même secrétariat. Les abonnés ont donc la possibilité de joindre ce service de proximité assez facilement.

Conformément à la **nouvelle loi, la compétence de l'assainissement** devrait passer aux intercommunalités. Le SIAEP de Courcoué devrait donc être englobé dans la grande entité que formeront alors les quatre intercommunalités de Chinon, Azay-le-Rideau, Sainte Maure de Touraine, L'Ile-Bouchard et Richelieu. Des questions vont se poser puisque les syndicats n'ont pas le même mode de fonctionnement. Le SIAEP de Courcoué est en affermage avec la SAUR qui assure le bon fonctionnement du réseau alors que, par exemple, la commune de Champigny sur Veude est en régie communale donc gère entièrement le service. Le prix de l'eau est différent selon les syndicats. Certains, comme celui de Courcoué, ont des structures neuves et peu de travaux à faire par la suite. D'autres ont des structures en mauvais état et devront prévoir des investissements lourds. Il faudra mutualiser les dépenses... La mise en place d'une potentielle fusion s'annonce complexe. Combien de représentants aura chaque syndicat ? Comment seront-ils désignés ? Où se tiendra le siège de cette structure ? Ce sont autant de questions auxquelles nous attendons des réponses.

Les deux points qui sont certains pour le moment sont :

- 1) pour le **personnel** (seule une secrétaire est employée par le SIAEP de Courcoué) : les contrats pour les agents à temps plein seront reconduits, l'avenir des autres est incertain
- 2) la fin des indemnités pour les élus au 01 janvier 2017. Pour mémoire ces indemnités sont uniquement versées aux présidents et vice-présidents. **Ceux-ci ont décidé à l'unanimité** le 02 décembre dernier **de continuer leur charge bénévolement** jusqu'à la fin de leur mandat.

Vos délégués : Mr Dardente Dominique, vice-président
Mme Méron Marie-Rose, membre

Rappel : La loi Warsmann stipule que l'abonné a l'obligation de recourir à une entreprise de plomberie pour réparer les fuites d'eau afin qu'il n'ait pas à payer plus que deux fois sa consommation moyenne. Il doit présenter au service de l'eau potable, dans un délai d'un mois, une attestation de cette entreprise qui mentionne la localisation de la fuite et la date de sa réparation.



SMICTOM DU CHINONNAIS

En 2015, les **déchèteries** étaient au cœur des préoccupations du Smictom du Chinonais.

Dans le cadre du premier volet de réhabilitation de ses déchèteries, le Smictom a dû mettre en place des **garde-corps** pour éviter le risque de chute des usagers et des gardiens. En effet, les déchèteries sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Aussi, les arrêtés du 26 et 27 mars 2012 relatifs aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant des régimes de la déclaration et de l'enregistrement au titre de la rubrique 2710-2 de la nomenclature ICPE fixent les dispositions relatives à la prévention des chutes et collisions.

- La **signalétique et la signalisation** présentes sur les déchèteries du chinonais étaient dégradées ou absentes et ne répondaient plus aux besoins de sécurité et d'information des usagers. C'est la raison pour laquelle, les 11 déchèteries du Smictom vont se doter de nouveaux panneaux.

- Les **horaires d'ouverture** des déchèteries sont également amenés à évoluer courant 2016 (les informations vous seront transmises dès que nécessaire). Sur certaines déchèteries, un renforcement des moyens humains devient nécessaire. En outre, la durée hebdomadaire des contrats de travail à temps partiel est désormais de 24h minimum (21h auparavant).

L'avenir du **centre de tri** est aussi en question. Les exigences de tri augmentent mais la capacité de notre centre de tri n'est pas extensible. La réflexion se porte sur différents territoires. Ainsi, une étude a conjointement été menée. Elle nous permettra d'y voir plus clair quant aux possibilités d'évolution et aux opportunités.

Dans le même registre, les élus du Smictom devront en 2016 réfléchir sur le dossier brûlant des perspectives d'avenir de l'**incinérateur** de Chinon.

2015 a également été l'occasion de réaliser une **refonte du site internet** du Smictom. L'objectif était de permettre une navigation plus intuitive pour les internautes. Faciliter le travail des agents du Smictom pour faire vivre ce site sans passer par un intermédiaire était également une des nécessités.

Je vous invite donc à consulter le site www.smictom.com où vous trouverez toutes les infos pratiques et bien plus encore...

2016 porte à penser qu'il y aura beaucoup de sujets sensibles à traiter. Le schéma de cohérence départementale autrement dit la « pseudo fusion » des intercommunalités à l'échelle du Chinonais aura également un impact direct sur la manière de gérer le service de collecte et de traitement des ordures ménagères. Affaire à suivre....

Votre déléguée, Mme Cynthia Dieu Courrèges
5^{ème} Vice-Présidente du Smictom du Chinonais

Distribution
des sacs poubelle

Samedis
16 et 23 janvier 2016
de 14 h à 17 h

Le cube à piles

Pour faciliter le stockage des piles et accumulateurs, le SMICTOM met à votre disposition « la cube à pile ». Vous pouvez le retirer en mairie ou remplir le formulaire sur le site du SMICTOM :
<http://www.smictom.com/index.php/je-reserve-mon-stop-pub-et-ma-boite-a-piles/>

Collectes des jours fériés

Toutes les collectes sont décalées d'une journée et ceci seulement à partir du jour férié. Exceptées pour les collectes du samedi qui sont maintenues.



Le Parc naturel régional, un territoire de liens

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fêtera dans quelques mois ses 20 ans. Il fait partie d'un réseau de 51 Parcs qui couvrent environ 15% du territoire français. Leur but est commun : préserver et valoriser des espaces ruraux habités aux patrimoines remarquables mais fragiles.

Le Parc est un établissement public qui travaille avec les élus du territoire, les associations et de nombreux partenaires locaux pour mettre en place des actions au service du territoire. Certaines d'entre elles sont directement tournées vers les habitants :

- **La restauration de sites naturels**, équipés d'un parcours pédagogique pour une promenade en pleine nature.
- Le financement **d'interventions en milieu scolaire** sur des thématiques en lien avec le territoire et les patrimoines.
- Le soutien à des initiatives offrant la possibilité à la restauration collective de **s'approvisionner en produits bio et locaux**.
- Un **accompagnement pour les parents d'élèves** intéressés pour mettre en place un pédibus ou un vélobus, permettant aux enfants se rendre à l'école à pied ou en vélo en toute sécurité.

Si une ou plusieurs de ses initiatives vous intéressent ou vous posent question, vous pouvez consulter le site www.parc-loire-anjou-touraine.fr ou nous contacter pour plus d'informations.



Restauration du marais de Baffou (Brézé) et mise en place d'un vélobus

Le délégué, Eric NAVARRE

Concours Éco-trophée

Lauréats et nominés 2015



Le concours Éco-trophée est initié pour la première fois en 1998. Cette opération récompense des acteurs locaux mettant en œuvre des démarches ou des réalisations innovantes qui conjuguent développement économique, préoccupations sociales et respect de l'environnement. En 2015, la 8^{ème} édition présente les catégories suivantes :

CATEGORIE

Préservation du patrimoine naturel et gestion des ressources

SARL
Harmony Paysages



11 route de Champigny
37500 LIGRÉ
tél. 02 47 95 65 25
harmony.paysages@wanadoo.fr

Actions présentées

Valorisation des déchets verts. Recyclage des produits de la taille et de l'élagage en compost pour les agriculteurs et les particuliers ainsi qu'en bois énergie.

CATÉGORIE

Énergie - Maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables

1^{er} prix ex-æquo
SARL ALZON



ZA - 2 rue de la gare
37500 LIGRÉ
tél. 02 47 98 37 71
menuiseriealzon@orange.fr

Actions présentées

Éco-conception d'une fenêtre alliant respect du patrimoine bâti et performance thermique, adaptable à tout bâtiment ancien dans des sites classés. Brevet déposé.

CATÉGORIE

Innovation sociale et implication territoriale

2^{ème} prix

CUMA Val de Veude



Le Lac
37120 CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
tél. 02 47 95 30 29
agnes.devijver@wanadoo.fr

Actions présentées

Mise en commun du matériel agricole et dynamique sociale. Achat d'un lieu de stockage du matériel et aménagement d'un atelier d'entretien et réparation. Création de quatre emplois. Maintien des exploitations familiales.

Château et jardins
du Rivau



Rue du château
37120 LÉMERÉ
tél. 02 47 95 77 47
caroline@chateaudurivau.com

Conception de visites guidées axées sur l'environnement et les techniques alternatives de jardinage, à destination des scolaires et des familles ou touristes.



Le SIEIL vous appartient

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) est un établissement public géré par un comité syndical regroupant les élus des 276 communes le composant (excepté Tours).

Le SIEIL est notamment chargé de développer, renforcer, sécuriser et dissimuler le réseau de distribution publique d'électricité d'Indre-et-Loire, dont il est propriétaire. Il contrôle l'activité d'ERDF dans le cadre d'un contrat de service.

Le Syndicat a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, l'éclairage public, le système d'information géographique et, aujourd'hui, aux **communications électroniques et aux infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides (IRVE)**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

Les nouveautés du SIEIL

- Une centaine de bornes doubles jalonne actuellement le département, soit près de 200 points de charge. Le SIEIL a innové en développant des « coffrets foires et marchés » à brancher sur les bornes. Un système complet d'**interopérabilité des bornes de recharge** (gestion, accès et paiement de la recharge) sera mis en place en 2016.
- L'évolution des statuts du SIEIL permettent aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'adhérer aux compétences optionnelles du syndicat. Le SIEIL s'est associé à "Touraine Cher Numérique", un Syndicat Mixte Ouvert, avec lequel il pourra travailler conjointement sur le **déploiement de la fibre et des réseaux numériques** sur nos territoires.
- Le SIEIL a mis en place deux **groupements d'achat d'énergie** qui devraient permettre aux communes de réaliser des économies substantielles sur leurs factures de gaz et d'électricité.
- **La contribution du SIEIL s'élève désormais à 90 %** du montant des travaux de dissimulation des réseaux électriques jusqu'à la fin 2016. Le SIEIL prend également à sa charge 20 % de la facture de génie civil des réseaux de télécommunications. Les travaux d'extension des réseaux d'électricité en équipement public et pour des besoins communaux, mais également ceux réalisés par une collectivité non adhérente **seront pris en charge à 100 %** pour les travaux réceptionnés à compter du 1er novembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016.
- Le SIEIL intégrera de nouvelles couches à son **système d'information géographique**, comme les bornes d'incendie. Il déploiera également le **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** sur le département dont le principe est de géolocaliser précisément l'ensemble des éléments présents dans les rues des communes.
- La candidature mutualisée des membres du « Pôle Énergie Centre » a été retenue pour accueillir le **Congrès triennal de la FNCCR à Tours les 21, 22 et 23 juin 2016**. La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies organise les services publics d'énergie, d'eau et d'environnement sur le territoire français.

Votre délégué : Francisco LUDIO DOMINGUEZ

EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à promouvoir les énergies renouvelables et la production d'énergie verte en Touraine. EneRSIEIL contribue ainsi à faire avancer le mix énergétique en Indre-et-Loire en concrétisant les projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...),



SIEIL
(Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire)
12 – 14, rue Blaise Pascal
BP 51314 – 37013 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr





Club de la Bonne Entente

L'année 2015 est terminée. Vive 2016 ! Que cette année apporte à chacun de vous, le bonheur, la joie et l'affection de vos proches. En ces moments difficiles, nous ne pouvons que souhaiter le bonheur pour tous, la santé, et espérer que ces terribles évènements qui ont marqué l'année 2015 ne se reproduisent pas.

Le club continue à bien prospérer puisque nous sommes 54 adhérents. Bienvenue aux nouveaux et félicitations à tous nos fidèles amis qui viennent à nos réunions régulièrement.

Cette année 2015 a été bien remplie : trois concours de belote, une sortie à ROYAN le 19 mai, la Fête de l'Amitié, le 29 mai, un spectacle à MALRAUX (La Polynésie, Chants et Danses) le 2 Novembre, un spectacle de Chorale à Loudun (ce n'est pas un spectacle ordinaire, c'est un vrai show musical, qui mérite d'être vu, même par des personnes non adhérentes à un club), le 22 novembre.

Il y a eu nos repas de Pâques et de Noël, où Monsieur le Maire nous a fait le grand plaisir d'être parmi nous. Merci à lui d'avoir pris un peu de son temps pour nous accompagner.

Si vous aimez jouer aux cartes (belote, tarot ou autres), osez venir voir une fois comment cela se passe. Vous verrez que nos rencontres sont sympathiques et que les adhérents sont très « vivants » car les réunions sont souvent émaillées d'éclats de rire.

Merci à Monsieur le Maire et à son conseil municipal de nous accorder une subvention et le prêt de la salle pour nos réunions

Le Président,,
Daniel NOIRE



Chaveignes — Accueil



L'association, née depuis déjà **20 ans** maintenant, compte une trentaine d'adhérentes et fonctionne tous les :
jeudis après-midis de 14H à 18 H à la Salle des Fêtes de CHAVEIGNES .

Mme BERGER, présidente et animatrice de l'association, prépare des modèles, des patrons et initie les membres à des travaux de création très diversifiés : couture, sacs de toutes sortes, bricolage, cartonnage, broderie, points comptés, tricot ... Tous les jeudis, nous partageons un goûter : boissons chaudes, gâteaux....

Vous êtes invités à passer nous voir si vous le souhaitez !!!!

Cette année, en novembre, une sortie a été organisée à VILNEUIL, près d'AMBOISE, en voitures particulières, au Salon des Arts Créatifs.

Une autre est prévue à CHOLET en janvier 2016 (les personnes intéressées peuvent nous contacter les jeudis à la salle ou appeler Mme BERGER au **02 47 58 21 90**)

Nous remercions les adhérentes qui fréquentent l'association depuis son début et ont permis sa pérennité, remercions bien vivement Mme BERGER pour son dévouement et sa présence depuis toutes ces années !!!!

Nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2016. Tous nos remerciements à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour le prêt de la salle et la subvention accordée annuellement.

CHAVEIGNES-ACCUEIL



Comité des Fêtes

Chers amis,

Les membres du Comité des Fêtes et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux (bonheur, santé, prospérité) en ce début de nouvelle année.

Tous nos remerciements à Monsieur Le Maire et son équipe municipale pour la subvention octroyée.

Remerciements également à tous ceux qui nous aident lors de manifestations.

Comme tous les ans, vous êtes cordialement invités à venir nombreux à notre assemblée générale qui aura lieu cette année le vendredi 29 janvier 2016 à 19 h 30 à la salle des fêtes communale où vous aurez tous les bilans des manifestations.

Petit coup d'œil dans le rétro :

- ✓ Mars 2015 : soirée couscous où 300 repas ont été servis
- ✓ Mai 2015 : randonnée-vélo avec un temps agréable
- ✓ Juin 2015 : feu de Saint Jean et son beau feu d'artifice avec la subvention communale représentant 50% de la dépense
- ✓ Juillet—Septembre 2015 : voyage au Puy du Fou (2 cars complets), voyage à la ferme du cheval avec des explications intéressantes sur l'élevage des chevaux de trait
- ✓ Octobre 2015 : marché fermier (plus de 300 repas servis) par beau temps
- ✓ Décembre 2015 : arbre de Noël avec la diffusion d'un film et l'arrivée du Père Noël pour la distribution des cadeaux, le goûter offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

En 2016 :

- ✓ 05 mars 2016 : soirée dansante avec repas
- ✓ 15 mai 2016 : randonnée pédestre, cycliste et équestre
- ✓ 02 juillet 2016 : feu de Saint Jean, groupe de majorettes, mini-marché, feu d'artifice et bal gratuit
- ✓ Septembre 2016 : voyage à définir
- ✓ 16 octobre 2016 : marché fermier
- ✓ 10 décembre 2016 : arbre de Noël

Le Président : Alain MONTAS

Nous vous rappelons aussi les différentes locations possibles (vaisselle, tables, bancs, barnums)

Location de vaisselle (Tél : 02 47 95 30 61 - 02 47 58 25 91) :

le couvert (2 assiettes, 2 verres, fourchette, couteau, tasse) : 0.30 €, le couvert avec flûte : 0.40 €, caution demandée : 20 € (non restituée en cas de vaisselle mal lavée)

Location tables et bancs (Tél : 02 47 58 13 86) : ensemble (1 table et 2 bancs) : 2.50 €, caution demandée : 50 €

Location de barnum (12m X 5m) (Tél : 02 47 58 13 86) monté et démonté par nos soins : 130 € le week-end

Location de stand (4.50m X 3.50m) (Tél : 02 47 58 13 86) monté et démonté par nos soins : 130 € le week-end





NOEL

2015





Festivités	Organisateur	Dates en 2016
Banquet de commémoration de l'armistice 1945	Commune	08 mai
Randonnée pédestre, cycliste et équestre	Comité des Fêtes et commune	15 mai
Fête de la St Jean et feu d'artifice	Comité des Fêtes et commune	02 juillet
Randonnée et repas champêtre	Commune	14 juillet
Marché fermier - marché gourmet	Commune et associations	16 octobre
Banquet de commémoration de l'armistice 1918	CCAS et commune	11 novembre
Arbre de Noël	Comité des Fêtes et CCAS	10 décembre

Tarifs de la salle des fêtes

Lors d'une location, la prise des clés est fixée le matin à 8 h 30 et la remise des clés le lendemain du dernier jour de location à 8 h 30. Pour un vin d'honneur ou une réunion, une plage horaire de 5 h est fixée avec le locataire.

Tarif A : tarif pour une journée

Tarif B : tarif pour deux journées

Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion

Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarifs	Période du 1 ^e octobre au 30 avril		Période du 1 ^e mai au 30 septembre	
	Hab. commune	Hab. hors commune	Hab. commune	Hab. hors commune
A	125.00 €	180.00 €	90.00 €	145.00 €
B	215.00 €	300.00 €	145.00 €	230.00 €
C	70.00 €	75.00 €	35.00 €	40.00 €
D	20.00 €	20.00 €	20.00 €	25.00 €
E	40.00 €	40.00 €	40.00 €	40.00 €

Associations ayant leur siège social à Chaveignes ----- 31.00 €

Associations oeuvrant en faveur de l'emploi ----- 31.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet ----- 30.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle ----- 122.00 €



Liste électorale

Si vous avez plus de 18 ans, vous êtes français ou européen et avez une attache avec la commune de Chaveignes (domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou vous payez depuis 5 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de Chaveignes.

Pour que votre inscription soit effective au 1er mars de l'année suivante, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre. Vous avez le choix entre deux possibilités : vous rendre en mairie de Chaveignes avec votre carte d'identité ou votre passeport et une pièce justificative de domicile (Ex : copie de facture de téléphone, électricité, quittance de loyer ...) ou vous inscrire via internet sur <https://mdel.mon.service-public.fr/inscriptionlistes-electorales.html> et joindre les mêmes documents scannés.

Elections régionales 2015 à Chaveignes



1^{er} tour du
06 décembre

Inscrits	471
Votants	237
Blancs	4
Nuls	10
Exprimés	223

Nuance	Liste conduite par	Voix
LFN	LOISEAU Philippe	77
LDIV	FOUQUIAU Thierry	3
LEXG	MEGDOUD Farida	5
LDLF	PENLOUP Alix	14
LUD	VIGIER Philippe	51
LVEC	FOURNIER Charles	16
LUG	BONNEAU François	49
LCOM	SANSU Nicolas	8

2^{ème} tour
du 13 décembre

Inscrits	471
Votants	289
Blancs	8
Nuls	12
Exprimés	269

Nuance	Liste conduite par	Voix
LFN	LOISEAU Philippe	105
LUD	VIGIER Philippe	86
LUG	BONNEAU François	78

Nouveaux arrivants

Nous vous invitons à vous présenter à la mairie à votre arrivée pour faire votre connaissance, vous informer des services dont dépend la commune et pour différentes démarches administratives :

- ✓ Inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre,
- ✓ Changement de votre adresse sur votre carte nationale d'identité,
- ✓ Changement de votre adresse sur votre carte grise,
- ✓ Mise à jour du listing des ordures ménagères,

ETAT CIVIL

Naissances

Nathaël ANDREAU
Payton DOURLET
Agathe PEANT

Mariages

Olivier ROY et Manuella GIGON

Décès

Roland ANDREAU
Jean-Pierre BILLEREY
Jean-Marie JAUTROU
Norbert SAUNIER





BIENTÔT 16 ans !

Pensez au recensement CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités :

PAR INTERNET :

- 1 – Créer votre compte sur **www.mon.service-public.fr**. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 – Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !



Aménagement de la voirie communale

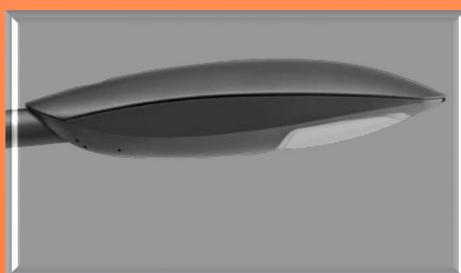
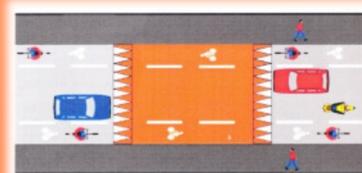
Depuis plusieurs années maintenant la municipalité a défini un programme d'aménagement et de réfection de la voirie sur l'ensemble de la commune. En effet, ce poste de dépenses représente une lourde part dans le budget communal. Aussi, une réflexion et une programmation annuelle avaient été portées sur plusieurs exercices pour lisser les coûts au vu de l'importance des travaux à engager. Cette année a été consacrée à l'aménagement de l'allée de Verrière, les voies existantes n'étant que de terre battue. L'entreprise Hégron, dont l'offre a été retenue lors d'un appel à candidature, a procédé à la réalisation du système d'évacuation des eaux de pluie et à son raccordement,



à la pose de bordures, à l'exécution de l'enrober et au passage de fourreaux pour la mise en place de l'éclairage public. Les propriétaires riverains, qui l'ont souhaité, ont pu bénéficier du coût négocié par la commune à l'occasion de l'appel d'offre pour aménager l'entrée de leur habitation. Le montant de l'opération « Allée de Verrière » pour la commune s'élève à 63 724€ HT. A noter que la commune a pu bénéficier de l'enveloppe départementale de 20 000 € consacrée à ce programme.



Au-delà du besoin de remettre en état et/ou aménager les voiries de Chaveignes, certains axes comme l'Avenue des Sablons, la Rue de la Croix Moussé ou encore la RD 757, nécessitent des agencements particuliers afin de sécuriser les flux routiers, piétons et vélos. D'autre part, on recense en 2012, 3 363 véhicules/jour sur la RD 757 dont 12,8% de poids lourds, ce qui est important. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a mandaté l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales (ADAC) dont la prestation est gratuite. Cette dernière a mené une première étude de faisabilité pour des aménagements de sécurité afin de définir les grandes orientations. La RD 757 appartenant au département, des accords vont être négociés pour la définition de l'avant projet définitif et pour le financement. En outre, dans la perspective de la future déviation de Richelieu, le Conseil Départemental envisagerait de rétrocéder à la commune cette voie à partir du rond point du Pays de Richelieu jusqu'à l'entrée d'agglomération de Richelieu.



Dans le cadre d'un programme de rénovation de l'éclairage public, à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL), 54 lanternes lampes à vapeur de mercure seront remplacées sur l'ensemble de la commune. Ces travaux d'un coût de 250€ par luminaire soit au total 13 500€ pour la commune permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie.



Cimetière

Dans un souci de modernisation et d'entretien du cimetière, le conseil municipal a procédé à des améliorations.



En effet, un point d'eau supplémentaire a été implanté au niveau de la délimitation de la partie ancienne du cimetière et de son agrandissement. Des claustras ont également été mis en place afin d'aménager deux espaces déchets.



Reprise de concessions



Nous avons recensé 41 tombes en état d'abandon. Aussi comme l'autorise les articles L 223-17, L 2223-18 et R 2223-12 à R 2223-23 du code des collectivités territoriales et après la fin des procédures, la commune a donc repris les 16 emplacements. D'autres seront à venir

Accueil des urnes

Afin d'offrir aux familles différentes possibilités de recueillement, le conseil a voté pour l'installation de case-urnes et d'un columbarium avec un espace de dispersion des cendres. Ainsi, suivant le souhait de nos défunts ou de leurs familles le cimetière de Chaveignes sera dorénavant en capacité de les accueillir.



Tarif pour le dépôt des urnes

Pour une durée de 30 ans

Case-urne pouvant recevoir 3 ou 4 urnes	400 €
Columbarium	
Cases pouvant recevoir 2 urnes	670 €
Cases pouvant recevoir 4 urnes	1 000 €

Vente de bois

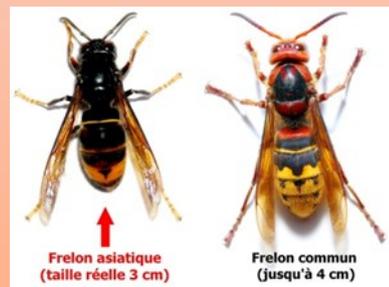
Nous avons vendus à la SAJEG de Saint Léger de Montbrun un lot de sapins pour la somme de 30 635 €. La jeune peupleraie a été broyée pour permettre une meilleure pousse. En cette fin d'année, il a été fait 10 balises de bois destinées à la vente à 13 € le stère.

Les frelons asiatiques

Chargée dans un container de poteries issu d'Asie, il aura suffi d'une seule *femelle fondatrice* débarqué à Bordeaux en 2005, pour que le frelon *Vespa velutina*, dit « frelon asiatique », colonise en quelques années les 2/3 du territoire français. En 2015 à Chaveignes, se sont 4 nids qui ont été identifiés, puis détruits (clocher de l'église, Moulin de Verrière, les Carrières de Chauvin, rives du Mâble à Champvent).

Grand prédateur de l'abeille domestique, il présente un grave danger pour l'activité apicole, mais il cause aussi des ravages sur l'ensemble des insectes pollinisateurs.

Par arrêté ministériel du 26 décembre 2012, le frelon asiatique a été classé comme étant un danger sanitaire de 2ème catégorie au lieu de la 1ère catégorie initialement annoncée. La différence est simple : en 1ère catégorie, la lutte est rendue obligatoire par l'administration avec les moyens financiers qui l'accompagnent. En 2ème catégorie, considérée de moindre gravité, la lutte est basée sur le volontarisme des territoires sans moyens financiers de l'État. De ce fait, les élus locaux sont désarmés pour répondre aux sollicitations régulières de leurs administrés confrontés à la présence de nids sur leurs propriétés.



Le frelon asiatique est facilement identifiable. Son thorax est noir et son abdomen foncé, seul le 4e segment de l'abdomen est entièrement jaune. Ses pattes sont jaunes, contrairement au frelon européen. Plus petit, le frelon asiatique mesure environ 3 cm de long.

Une des particularités du frelon asiatique est qu'il s'installe le plus souvent à proximité des habitations et de l'homme, ainsi qu'à proximité d'un point d'eau, pour pourvoir à ses besoins alimentaires. On en trouve autant en milieu urbain qu'en milieu rural.



En février-mars, c'est la fin de l'hibernation ; toutes les reines qui ont passé l'hiver (*les fondatrices*) commencent un nouveau nid (*primaire*) de petite taille. Elles pondent et veillent leurs premières larves. Les futures ouvrières, à partir du mois de mai, développeront le nid, ou, dans 70% des cas, en construiront un nouveau (*secondaire*), plus grand. L'activité du nid atteint son apogée pendant l'été (de juillet à septembre), puis les reines et les mâles commencent à quitter le nid, celui-ci s'éteignant progressivement dans les semaines suivantes, généralement avant les premières gelées. Les reines fécondées partent hiberner. Les mâles ne survivront pas à l'hiver. Au printemps suivant, les reines construisent un nouveau nid et reproduisent le cycle. Les nids secondaires sont construits en hauteur, à plus de 10 mètres dans 75% des cas observés en France, la majorité du temps sur un arbre, même si l'on peut en trouver dans des cavités murales ou des haies. Sa taille habituelle n'excède pas 60 cm, bien qu'on ait déjà observé des nids atteignant 1 mètre de hauteur et 80 cm de largeur. Un nid compte plusieurs milliers d'individus. En cas de détection d'un nid, sur votre propriété ou sur la commune, rapprochez vous de la Mairie, qui saura vous indiquer les démarches à effectuer. Il est rappelé que la destruction des nids à la carabine est totalement illégale et que la destruction des nids à partir du mois de septembre est inefficace, puisque les reines en sont parties.

Le frelon asiatique ne présente pas d'agressivité envers l'humain, sauf s'il se sent menacé, notamment en cas d'approche du nid. La piqûre si elle est douloureuse n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe sauf en cas de piqûres multiples, de piqûres sur des muqueuses ou en cas d'allergie au venin des hyménoptères, comme pour les frelons européens.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

Vous avez la possibilité de valoriser vos déchets de trois manières :

 Le compostage domestique : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes ... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

 Le broyage et le paillage (petits et gros branchages broyés) constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

 La déchèterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts. Ils y seront valorisés.



Urbanisme

Aucune formalité n'est exigée pour les travaux suivants : piscines de moins de 10 m², construction de moins de 5 m².

Une déclaration préalable est

- ✓ exigée pour les travaux qui créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol . Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante située dans une zone urbaine. Cette hausse du seuil à 40 m² ne s'applique pas si vos travaux ajoutent entre 20 et 40 m² de surface et portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m². Dans ce cas-là, un permis de construire est alors nécessaire.
- ✓ demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.
- ✓ obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

Un permis de construire est

- ✓ exigé pour les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou si l'ajout de surface de plancher ou d'emprise au sol a pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².
- ✓ exigé pour les travaux qui ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée relève sur la commune de Chaveignes du secteur sauvegardé au titre des monuments historiques ou sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal le 26 septembre 2011. Il est consultable en mairie.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire (CAUE 37) créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 est domicilié sur la ville de Tours depuis son ouverture en 2010. Sa vocation est de promouvoir la qualité architecturale et paysagère et de préserver le cadre bâti. Ses missions répondent aux besoins des particuliers et des collectivités.

Pour les candidats à la construction, le conseil aux particuliers, qu'il s'agisse d'une construction, d'une rénovation, d'un agrandissement, d'un achat de terrain ou de maison, de l'édification d'une clôture voire de la réhabilitation d'un bâtiment, le CAUE 37 conseille dans votre projet, vous décidez ensuite.

Afin de préparer ce rendez-vous d'une durée moyenne d'une heure, veuillez prendre contact par mail au caue37@caue37.fr ou par téléphone au 02 47 31 13 40.

Depuis janvier 2015, le CAUE 37 reçoit les particuliers de 10h à 16h sur les cinq communes suivantes :

- Chinon** (Mairie. Place du Général de Gaulle). Tous les 1^{er} lundis de chaque mois
- Amboise** (Mairie, 60, rue de la Concorde). Tous les 2^e lundis de chaque mois
- Ambillou** (Pays Loire Nature, 1 rue Serpentine). Tous les 3^e lundis de chaque mois
- Château-Renault** (Communauté de communes du Castelrenaudois. 5 rue du Four brûlé). Tous les 2^e mardis de chaque mois
- Loches** (Pays Touraine côté Sud. 17bis rue des Lézards). Tous les 1^{er} jeudis de chaque mois

Et de 9h à 17h, à Tours :

- Au CAUE 37. Tous les mercredis de chaque mois
- Et, pour un conseil en lien au paysage, tous les 1^{er} mardis de chaque mois

Contact :

CAUE 37 - 45 rue Bernard Palissy, 37000 Tours. Tél. : 02 47 31 13 40,

Courriel : caue37@caue37.fr.

Site Web : www.caue37.fr

Réseaux sociaux : https://twitter.com/CAUE_37 ou <https://fr.pinterest.com/caue37/>



Nous assurons un service public gratuit, neutre et indépendant

5 raisons de nous contacter

- Des conseils techniques sur la **rénovation énergétique**
- Un accompagnement spécifique pour les **copropriétés**
- Renseignements sur les **aides financières**
- Des **ateliers, démonstrations, conférences, animations**
- Des moments d'**échanges** et de **partages** d'expérience

Animation du **Défi Familles à Energie Positive** ! Economiser en équipe au quotidien et réduire vos consommations d'au moins 8% en adoptant les bons éco-gestes.



Le Défi Energie

Retrouvez –nous à Agence Locale de l'Energie 62, rue Marceau, 37000 TOURS

Tél. 02 47 60 90 70 - Fax. 02 47 20 33 69—contact@ale37.org - www.ale37.org

www.facebook.com/agencelocaledelenergie37



Horaires d'ouverture

du lundi au mercredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h—j
eudi : 13h30 - 18h—vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

 <p>HA-GA-RI Structure Multi-Accueil «Caramel» 3 bis, Avenue du Québec Tél.: 02 47 58 19 70 Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 Accueil des enfants de 2 mois ½ à 6 ans caramel.hagari@wanadoo.fr</p>	 <p>Relais Assistantes Maternelles (RAM) 3 bis, Avenue du Québec Tél.: 06 72 98 13 41 Infos pratiques : les mardis, 14h à 18h les jeudis, de 14h à 17h ram.ccrichelieu@gmail.com</p>	 <p>Accueil de Loisirs Intercommunal 12 Le Bourg 37120 CHAVEIGNES Tél.: 02 47 58 15 76 ou 02 47 58 27 53 – pays-de-richelieu@wanadoo.fr</p>	<p>DECHETTERIE INTERCOMMUNALE</p> <p>Horaires d'ouverture : Lundi de 8 h 30 à 12 h Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 Vendredi de 14 h à 17 h 30 Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 sauf jours fériés</p> <p>Tel : 02.47.58.27.74 Brochure disponible en Mairie</p>
 <p>Gendarmerie Nationale 2, rue de la Maréchaussée Tél : 02 47 93 63 20 ou 17 N° indigo 0 820 220 221 www.gendarmerie.defense.gouv.fr</p>	 <p>Pompiers Centre de Secours du Richelais Rue Elie Montier Tél.: 02 47 93 18 83 ou 18 ou 112 (d'un portable)</p>	 <p>SAMU Tél : 15</p> <p>Centre Anti-poison (ANGERS) Tél : 02 41 48 21 21 Centre de Grands Brûlés Tél : 02 47 47 47 47</p>	<p>Caisses de retraite Permanence à la mairie de Richelieu Jeudi matin sans rendez-vous Jeudi après-midi sur rendez-vous</p>
<p>114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes Victime ou témoin d'une situation d'urgence. Services de secours. Numéro accessible par FAX/SMS</p>	 <p>Eau potable SAUR 71 avenue des Maraichers 49 400 ST LAMBERT DES LEVEES Tél: 02 44 71 05 50</p>	 <p>ERDF 3, rue du Château d'Eau 37500 CHINON Accueil : 08.10.83.78.37 Dépannage : 0 810 333 637</p>	<p>CAUE Touraine Conseil architecture urbanisme CAUE Touraine environnement 45 Rue Bernard Palissy 37000 TOURS Tél : 02 47 31 13 40 caue37@caue37.fr Site : www.caue37.fr</p>
 <p>Agir pour l'Emploi Association intermédiaire Antenne de la maison de l'emploi 78 Route de Chinon 37120 RICHELIEU Tél : 02 47 58 13 77</p>	 <p>Agence Chinon Agence généraliste 23 avenue Gambetta 37500 Chinon Téléphone candidat : 3949 Téléphone employeur : 3995</p>	 <p>CAF Tours 1 rue A Fleming 37045 TOURS CEDEX 9 Tél : 0810 25 37 10 (prix d'un appel local) Du lundi au vendredi de 08h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45</p>	 <p>Communauté de Communes du Pays de Richelieu 3 Place Louis XIII 37120 RICHELIEU Tél 02.47. 58.27.53 www.cc-richelieu.fr</p>
 <p>ADMR – Aide à Domicile en Milieu Rural Association de service, de soins et aide à domicile Rue Henri Proust 37120 RICHELIEU Tél : 02 47 58 12 19</p>	<p>ASSAD Automne Paisible du Richelais Association de service, de soins et aide à domicile 9 Grande Rue 37120 RICHELIEU Tél : 02 47 58 26 21</p>	<p>TAD pour aller à Richelieu et à Chaveignes Tél : 0 800 123 037. Le tarif en vigueur est celui du réseau Touraine Fil Vert 2,00 € le trajet.</p>	 <p>SMICTOM du Chinonais 24, place Jeanne d'Arc BP 203 37502 CHINON CEDEX Tel : 02.47.93.22.05</p>
 <p>HOTEL DES IMPÔTS Boulevard Paul Louis Courier 37501 CHINON Cedex Tél : 02 47 93 55 55</p>	 <p>PREFECTURE d'Indre-et-Loire 15, rue Bernard Palissy 37000 Tours Tél. : 0821.80.30.37</p>	 <p>SOUS-PREFECTURE 1 Rue Philippe de Commines 37500 CHINON Tél : 0 821 80 30 37 Fax : 02 47 98 35 09</p>	 <p>Office de Tourisme Place du Marché 37120 RICHELIEU Tél : 02 47 58 13 62 www.tourisme-richelieu.fr</p>
 <p>CONSEIL REGIONAL du Centre 9, rue Saint-Pierre-Lentin 45041 ORLEANS CEDEX 1 Tél : 02.38.70.30.30 Fax : 02.38.70.31.18 www.regioncentre.fr</p>	 <p>CONSEIL GENERAL d'Indre et Loire Hotel du département Place de la préfecture 37927 TOURS CEDEX 9 Tél : 02.47.31.47.31 Fax : 02.47.31.42.71 www.cq37.fr</p>	 <p>Syndicat Mixte du Pays du Chinonais BP2 37220 L'ILE BOUCHARD Tél : 02.47.97.09.09 Fax : 02.47.97.09.10 www.pays-du-chinonais</p>	<p>Site internet chaveignes.fr</p> <p>La commune de Chaveignes est dotée d'un site Internet « chaveignes.fr » que vous pouvez consulter pour avoir différentes informations historiques, géographiques, administratives, municipales.</p>



Site internet chaveignes.fr

La commune de Chaveignes est dotée d'un site Internet « chaveignes.fr » que vous pouvez consulter pour avoir différentes informations historiques, géographiques, administratives, municipales.



Compte Facebook Commune de Chaveignes

Vous pourrez y trouver l'actualité immédiate de la commune : festivités, informations ponctuelles. Artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part des manifestations que vous organisez.





Marché Fermier Marché Gourmet 2015

Aux premières heures du marché, ce dimanche matin, le village de Chaveignes s'éveilla au rythme de la cornemuse de nos amis Irlandais et déjà, les visiteurs venus nombreux s'emparaient des étals multicolores et déambulaient au gré des richesses gustatives innombrables.

Cette année, pas moins de soixante cinq exposants nous ont ravies avec leurs produits variés et de qualité.

Les enfants du canton sont venus nous présenter leurs récoltes. Nous les en remercions pour ce spectacle toujours aussi flamboyant. Les récompenses furent ensuite attribuées à nos jardiniers... en herbe pour le concours de la plus grosse citrouille. Les enfants ont aussi participé à la création d'une œuvre insolite, poétique ou drôle de leur choix et les réalisations furent pleines d'imaginations ; elles se sont intitulées entre autres « Saturnin », « la mariée », « le monstre », « la chatrouille » ou « Sprout a craqué son slip ».

Comme dans un instant magique, le lâcher de ballons acheva la manifestation des plus petits. Dans la prairie, et tout au long de la journée, le petit train et les jouets en bois étaient à la disposition de chacun. La « mini-ferme » ne manqua pas d'admirateurs comme chaque année.

Notre thème fut honoré par l'intervention de nos deux fileuses de laine avec leur rouet. Nous avons apprécié le travail ainsi réalisé, du cardage jusqu'au tricot, mais aussi la présence de M. Adrien Callu, jeune éleveur de moutons et producteur de fromages installé sur la commune qui a réalisé de belles démonstrations de conduite de troupeau à l'aide de son chien.

Les objets de M. Claudy Proust nous ont enchantés : sa collection de ciseaux anciens et les outils de tonnelier. Dans le cadre d'un projet avec la Communauté de Communes, nous recevions également les dessins de M. Philippe Delord, croqueur de nos villages avoisinants.

Nous tenons à remercier le Comité des fêtes pour le repas traditionnel et convivial (plus de 300 repas servis, un record). Nous remercions vivement toutes les associations, les bénévoles, les partenaires, les intervenants et toutes les personnes qui œuvrent à la réussite de notre marché, sans lesquels rien ne serait possible.

Nous remercions aussi les parents et les enseignants qui accompagnent les enfants à la participation au concours que l'on espère toujours plus nombreux.

Le rendez-vous est déjà pris, nous fêterons alors le 20^e anniversaire de notre marché fermier marché gourmet. En attendant nous vous souhaitons une Bonne Année 2016 !

Françoise Manceau





Commune de Chaveignes

Le Bourg

37120 Chaveignes

Té | 02 47 58 16 74 - Fax 02 47 95 31 16

Email : mairie@chaveignes.fr

Site : chaveignes.fr/

Facebook : Commune de Chaveignes

Population légale en vigueur
au 1er janvier 2015 577 habitants

Permanences du maire

Lundi de 9 h à 11 h
Mercredi de 14 h à 16 h
Vendredi de 14 h à 16 h

Horaires du secrétariat

Lundi : 9 h à 12 h 30 - 15 h à 19 h
Mardi : 9 h à 12 h 30
Mercredi : 14 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 12 h 30
Vendredi : 14 h à 17 h